

Projet pédagogique 2019-2020



Accueil collectif à caractère éducatif de mineurs
Jean Macé

3, chemin de Duroux

31500 Toulouse

Tél: 05 61 34 12 58

Courriel:

alejm@alejm.org

Contenu

Présentation de l'association	2
Nos objectifs principaux	3
Assurer la sécurité physique et affective des enfants.....	3
Lors du périscolaire	3
Lors de l'extra-scolaire :	5
Développer l'ouverture culturelle	7
Sensibiliser les enfants à leurs différences et complémentarités.	8
Pour favoriser l'ouverture culturelle des enfants, voici les principaux moyens mis en place:	9
Développer l'éco-citoyenneté des enfants.....	11
Favoriser les réflexes éco-citoyens	11
Favoriser la participation des différents acteurs au travers de dynamiques éco-lectives.	12
Les minis camps.....	13

Présentation de l'association

L'association Loisirs Enfants Jean Macé est une association loi 1901 de parents d'élèves. Celle-ci est née en 1983 à l'initiative de Mr Padrino, ancien directeur de l'école ainsi que de fédérations de parents d'élèves. Soutenue par les Francas, elle développe depuis un Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE), un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), une ludothèque de quartier située à la salle Achiary et un accueil sur le collège Jean Pierre Vernant. Depuis Septembre 2018 un nouveau pôle a vu le jour : La ludothèque Game'hers dans le quartier du château de l'Hers.

L'association est organisée autour de son Conseil d'Administration (CA) constitué de parents bénévoles. Celui-ci a été élu en assemblée générale le 28 juin 2019. Ce CA a élu en son sein un bureau de quatre personnes: Céline Liénard (Présidente), Nathalie Caches (Trésorière), Sébastien Leblay (Trésorier adjoint) et Lucille Suarez Padiou (Secrétaire).

Ayant pour mission d'être un acteur éducatif auprès des enfants et des jeunes de son quartier dans le prolongement des temps scolaires et familiaux, en les accompagnant tout au long de leur développement de futur citoyen (de la petite enfance à l'adolescence), l'ALEJM, de par son projet éducatif, vise donc à :

- la socialisation des enfants et des jeunes dans un esprit de solidarité, de respect mutuel et d'ouverture aux autres et au monde.
- leur épanouissement et à la construction de leur identité.
- leur formation à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie.
- développer leur engagement citoyen en leur apprenant à être acteur dans leur environnement.

Les partenaires principaux de l'association sont :

- L'école, évidemment, tous ses enseignants et en premier lieu la directrice, Valérie Liberatore,
- Les Francas, fédération d'éducation populaire, association complémentaire de l'école
- La Caisse d'Allocations Familiales,
- La Mairie de Toulouse,
- Les Jeunesses au Plein Air (JPA), confédération laïque d'organisations qui œuvrent pour la laïcité, la solidarité et la citoyenneté.

L'équipe CLAE 2017/2018 se compose de:

- 1 équipe de direction: 1 directeur de l'association diplômé du DESJEPS¹, 1 directeur CLAE diplômé du BPJEPS², 1 directrice adjointe et directrice du centre de loisirs (vacances et mercredis après-midi). Celle-ci est fraîchement diplômée du BPJEPS depuis le mois de juin.
- 1 responsable administratif et comptable (BTS comptabilité).

18 animateurs dont 80% sont diplômés du BAFA³ organisés de la manière suivante:

¹ Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

² Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

³ Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur

- 5 animateurs sur le temps du matin
- La totalité de l'équipe sur la pause méridienne
- 12 animateurs présents sur le temps du soir
- 7 animateurs le mercredi midi
- 4 à 5 animateurs au cours des mercredis après midi
- Une AVL⁴ (uniquement lors du temps interclasse)

Les animateurs sont salariés en Contrat à Durée Indéterminée Intermittent (excluant les périodes de vacances scolaires).

L'équipe CLSH vacances est composé de :

- 1 équipe direction (directeur de l'association, directeur CLAE, directrice CLSH)
- 1 responsable administratif et comptable,
- 1 équipe de 5 à 10 animateurs diplômés du BAFA.

Les animateurs sont recrutés en Contrat d'engagement Éducatif sur la durée d'une ou plusieurs périodes de vacances.

Nos objectifs principaux

Assurer la sécurité physique et affective des enfants

Lors du périscolaire

- Respect du taux d'encadrement imposé par jeunesse et sport (1 adulte pour 14 enfants).
- 1 adulte est présent sur chaque espace ouvert.
- En cas de blessure, chaque enfant est pris en charge au bureau du CLAE. Un appel aux parents est toujours effectué en cas de fièvre ou de choc à la tête.
- Un adulte est constamment placé au portail quand il est ouvert. Il est vigilant aux entrées et sorties des adultes et des enfants.
- Prise de connaissance des enfants ayant un PAI⁵ dès la première réunion de l'année.
- Respect du plan Vigipirate.
- Point « suivi enfants » est abordé fait chaque semaine en réunions d'équipe.
- En cas de besoin, intervention de l'équipe de direction lors des réunions d'équipe éducative.

Cette année, nous élaborerons un protocole de sécurité commun entre école et CLAE. Celui-ci décrit les actions à respecter en cas de mise en sécurité (intrusion, alarme incendie ou confinement).

En termes de rythme de l'enfant, une attention particulière est apportée à la différenciation des tranches d'âge:

⁴ Auxiliaire de Vie Loisirs

⁵ Protocole d'accueil individualisé.

- A 11h30, Les CP sont accompagnés à la cantine par leurs animateurs référents dès la sortie de la classe. A partir du second trimestre, ils ont la possibilité de manger en autonomie tout comme leurs grands camarades.
- Le Club CM2 permettra aux plus grands de l'école de se retrouver pour y mener des projets adaptés à leurs tranche d'âge (Jeux extérieurs, « chantiers jeunes », organisation de jeux à destination des plus petits...).
- Lors du temps interclasse différentes activités propres aux petits leur permettent aussi de se retrouver et de faire connaissance.
- Lors des ateliers du soir, les groupes de petits et grands sont séparés. Les objectifs ainsi que l'organisation des séances sont élaborés en fonction de la tranche d'âge du groupe.
- Le projet passerelle organisé en Juin permet aux grandes sections de maternelle de venir manger deux fois en élémentaire pour découvrir la "grande école". Un petit jeu de piste leur est organisé par les CM2.

Des temps et des espaces calmes sont réservés aux enfants en éprouvant le besoin:

- La bibliothèque de l'école (BCD) est un endroit où le calme règne quel que soit le moment de la journée. Le matin, de 7h30 à 7h50, elle est le lieu où sont accueillis les premiers arrivants. Elle est régulièrement ouverte lors du temps interclasse. Elle est disponible tous les soirs, les enfants peuvent venir s'y reposer, lire et y faire leurs devoirs en autonomie.
- Les jeux de balles ne sont pas autorisés sous le préau. A certaines occasions des jeux plus calmes peuvent y être organisés.
- La salle polyvalente est destinée à des activités calmes (arts plastiques, jeux de société).
- Le temps du repas est un moment d'échange où le volume sonore est régulé par les animateurs. Il y est interdit de crier, de jouer et de courir en cas de déplacement.
- De 16h à 16h30 les enfants ont la possibilité de s'asseoir calmement sous les préaux et dans la cour.
- Pas d'activité de 11h30 à 12h30.

Nous continuerons le travail d'inclusion des enfants rattachés au dispositif ULIS⁶: hdepuis septembre 2018, un dispositif ULIS est présent au sein de l'école. Celui-ci permet la scolarisation et l'inclusion d'enfants en situation de handicap.

Tout au long de l'année, une communication régulière est établie entre la direction du CLAE et la coordinatrice (enseignante) Mme Morot-Saltre. Elle peut directement intervenir auprès de l'ensemble de l'équipe pour partager des informations nécessaires à la bonne inclusion des enfants. Tous les enfants du dispositif ULIS ont la possibilité de participer aux activités interclasse, ainsi qu'aux ateliers du soir.

Pour mener à bien cette mission, voici certaines actions mises en place par l'ensemble de(s) l'équipe(s):

- Des réunions entre l'équipe de direction CLAE et la coordinatrice ULIS sont organisées. En cas de besoin la coordinatrice peut intervenir en réunion CLAE.

⁶ Unité locale d'inclusion scolaire

- Une communication régulière entre enseignants et animateurs est de rigueur, notamment lors des temps de transition École/ CLAE.
- Une AVL⁷ sera recruté dans le but d’accompagner un enfant en ayant le besoin.
- Les ULIS auront la possibilité de participer à l’ensemble des activités proposées au CLAE, les objectifs des animateurs seront adaptés à l’inclusion des enfants.
- Nous développerons objectif lié à l’acceptation des différences : « Sensibiliser les enfants aux différences ainsi qu'à leurs complémentarités »⁸

Lors de l’extra-scolaire :

Le taux d’encadrement fixé par l’état en accueil collectif de mineurs est de 1 animateur/rice pour 12 enfants. Nous sommes extrêmement vigilants au respect de cette norme. Aussi, notre taux d’encadrement est généralement plus élevé (1 pour 10 par exemple). Pour la piscine, ce taux est de 1 pour 8. Ici aussi, nous nous efforçons d’être au-dessus. Pour les sorties à la piscine, nous ne faisons que des sorties par groupe d’âge. Une procédure de sécurité est élaborée et rigoureusement transmise aux animateurs.

L’équipe des vacances est réunie avant le début de chaque séjour par la direction. Celle-ci transmet le maximum d’informations concernant les enfants, le fonctionnement du centre, la sécurité des publics. Un travail est constamment effectué autour de nos démarches pédagogiques. L’organisation mise en place tient compte des rythmes de vie de l’enfant.

Trois groupes d’enfants sont organisés :

Les petits de 6 à 7 ans et les grands de 8 à 9 ans peuvent participer aux mêmes animations, aux mêmes concertations mais ont des temps séparés. Ainsi, l’appel, la collation du matin, l’explication des règles du centre sont organisées de manière séparée. Les petits et les grands ont chacun leurs animateurs/rices référent.e.s. Au courant du lundi matin les petits et grands se concertent pour établir leur programme par pôle d’activités. (Cuisine, jeux sportif, artistique, expression)

Les pré-ados (10 ans et plus) organisent leur propre concertation, leur propre programme. Ils/elles retrouvent leurs cadet.e.s au cours des temps libres et des repas. Nous les invitons régulièrement à proposer des animations en direction des plus jeunes.

La journée type les mercredis:	
11h30-11h45	● Appel des classes sous le préau.
11h45-12h15	● Formule « self » pour les enfants. Jusqu’au 2nd trimestre les CP sont directement emmenés à la cantine.
12h15-13h15	● Temps libre, des espaces intérieurs et extérieurs sont accessibles et encadrés par des animateurs.

⁷ Auxiliaire de Vie Loisirs.

⁸ Une partie de cet objectif vise à sensibiliser l’ensemble des enfants de l’école à la notion de handicap.

13h15-13h45	<ul style="list-style-type: none"> ● Ouverture du portail : les enfants qui ne sont pas inscrits au centre de loisirs sont récupérés par leurs parents. Les enfants d'écoles extérieures inscrits au centre sont accueillis au cours de ce temps.
Le mercredi après midi	
13h30-13h45	<ul style="list-style-type: none"> ● L'appel est effectué dès 13h30 en 2 groupes : Les petits: CP-CE1, les grands : CE2-CM1-CM2.
14h-15h30	<ul style="list-style-type: none"> ● Répartitions des enfants en fonction des animations qu'ils ont choisies, ● Un espace dit "libre" est toujours proposé aux enfants, pas d'activités dirigées mais l'animateur accompagne les enfants à faire ce qu'ils ont envie de faire (se reposer, jouer à leurs jeux, dessiner librement...)
16h00	<ul style="list-style-type: none"> ● Tous les enfants sont rassemblés pour prendre le goûter fourni par la mairie, dans la cour ou dans la cantine en fonction de la météo (le goûter est complété par l'association si nécessaire).
16h30-18h30	<ul style="list-style-type: none"> ● Les familles peuvent récupérer les enfants jusqu'à 18h30. Pendant ce temps-là ils sont en temps libre: en extérieur ils peuvent profiter de la cour, et des différents jeux. Ils peuvent aussi se diriger vers les espaces intérieur pour pouvoir dessiner, lire, danser, se reposer...

La journée type au centre de loisirs vacances :	
7h30-8h45	<ul style="list-style-type: none"> ● Un accueil des familles et des enfants est effectué au sein de la ludothèque et de la salle polyvalente sous forme de temps calme et détendu.
8h45-9h30	<ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants sortent dans la cour, et peuvent aussi choisir de s'installer dans l'atelier.
9h30	<ul style="list-style-type: none"> ● Rangement et rassemblement. Appel, collation et annonce des activités proposées.
10h00-11h30	<ul style="list-style-type: none"> ● Temps d'animation.
12h00-13h15	<ul style="list-style-type: none"> ● Repas et attention particulière à la sensibilisation à une bonne nutrition.
13h15-14h00	<ul style="list-style-type: none"> ● Un temps dit libre est organisé dans la cour ou dans les salles si besoin. Lieu calme peut être mis à disposition pour les enfants qui le souhaitent.
14h00-15h30	<ul style="list-style-type: none"> ● Temps d'animation.

16h00	<ul style="list-style-type: none"> ● Goûter fourni par la mairie.
16h30-18h30	<ul style="list-style-type: none"> ● Ouverture du portail et accueil des familles.

ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Assurer la sécurité physique et affective des enfants.	
CRITÈRES	INDICATEURS
Rigueur apportée à la surveillance des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ● Le taux d'encadrement est respecté. ● Les espaces ouverts sont surveillés. ● Le planning d'équipe est respecté. ● Respect des contraintes liées au plan vigipirate. ● Respect des normes d'hygiène. ● Le document commun de mise en sécurité école / CLAE est mis en place. ● Le PPMS a été testé. ● Celui-ci est fonctionnel.
Bon suivi des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ● Des points relatifs à la sécurité des enfants sont abordés en réunions d'équipe. ● Les animateurs connaissent les enfants disposant de PAI. ● Les animateurs alertent la direction en cas de crise. ● L'équipe de direction intervient lors des réunions PAI. ● L'équipe de direction intervient lors des réunions d'équipe éducative.
Qualité des soins	<ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants blessés sont toujours pris en charge. ● Un adulte est toujours proche de la pharmacie. ● Les responsables légaux sont appelés en cas de besoin.
Différenciation des tranches d'âge	<ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants disposent d'activités propres à leurs tranches d'âge. ● En début d'année, les CP mangent en priorité. ● En milieu d'année les CP ont la possibilité de manger en autonomie. ● Un jeu de connaissance est mis au point en direction des nouveaux arrivants. ● Le projet passerelle a lieu. ● Des actions spécifiques sont menées en direction des cycles 2. ● Des actions spécifiques sont menées en direction des cycles 3.
L'adaptation au rythme de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants ont le temps de manger. ● Les enfants ont le temps de goûter. ● Les activités entre midi et deux ne sont pas obligatoires. ● Des temps / espaces calmes sont à la disposition des enfants.
L'inclusion des ULIS	<ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants ULIS font l'appel dans leurs classes respectives. ● L'équipe est en connaissance des enfants ULIS. ● Des réunions régulières ont lieu entre coordinatrice et direction CLAE ont eu

	<p>lieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les enfants du dispositif ULIS participent aux activités AIC. ● Les enfants du dispositif ULIS participent aux ateliers du soir. ● Les activités des animateurs ont parmi leurs objectifs l'inclusion des ULIS
--	---

Développer l'ouverture culturelle

Sensibiliser les enfants à leurs différences et complémentarités.

Jean Marie Mignon est écrivain chargé d'enseignement à l'IUT "Carrières sociales et socioculturelles à Paris XIII Bobigny. Dans son livre "Une histoire de l'éducation populaire" il retrace l'évolution de celle-ci: au lendemain de la seconde guerre mondiale, différents penseurs et enseignants se sont unis autour d'un objectif commun: "former" le citoyen de demain, avec pour utopie une société humaniste, à l'opposé du totalitarisme.

Un des axes de travail était d'ouvrir l'ensemble de la jeunesse à la Culture. Quelle que soit la catégorie sociale dont était issue les enfants, chacun d'entre eux se devait d'être logé à la même enseigne.

L'association Loisirs enfants Jean Macé mentionne directement cet objectif dans le projet éducatif qui la représente: " l'ALEJM, de par son projet éducatif, vise donc à ...la socialisation des enfants et des jeunes dans un esprit de solidarité, de respect mutuel et d'ouverture aux autres et au monde". Voici trois des sous objectifs traités tout au long de l'année:

Favoriser l'inclusion:

L'ouverture d'un dispositif ULIS l'année dernière entraîne logiquement un objectif lié à la compréhension du handicap. Il sera expliqué aux enfants que celui-ci est une difficulté ou une incapacité présentant un obstacle dans une situation (jeu, activité). Par exemple, une personne portant des lunettes est atteinte d'une déficience visuelle pouvant l'empêcher de lire. Pour mener à bien l'inclusion, nous nous attarderons sur les besoins individuels de chacun.

Sensibiliser les enfants au racisme :

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a publié son rapport annuel sur la lutte contre le racisme en 2018. Il note une diminution du niveau d'intolérance en France. Il nous informe cependant que les actes racistes haussent en termes de violence. Il alerte aussi la population sur la propagation de message raciste sur les réseaux sociaux.

L'éducation contre le racisme a toujours une grande importance au sein de nos projets pédagogiques. L'actualité nous démontre qu'elle doit le rester. Nous souhaitons accentuer la semaine d'éducation contre le racisme (du 23 au 27 mars). Contrairement à toutes les semaines à thème préparées par des "commissions" d'animateurs, celle-ci ce sera développée par l'ensemble de l'équipe.

Sensibiliser les enfants à l'égalité filles garçons:

L'année dernière l'équipe d'animation a entamé un travail autour de la mixité dans la cour de récréation: Un jeudi sur deux se déroule dorénavant « sans balle ». Nous souhaitons développer ce projet en transformant ce no man's land qu'est le terrain no foot en un terrain multisport. Après

concertation avec l'ensemble des enfants de CM1, ceux-ci affirment que certains jeux autres que le foot pourraient entraîner plus de mixité (Basket, Carré magique, Handball...). Deux fois par semaine, les animateurs référents de la commission « sport » proposeront l'initiation à différentes pratiques sportives.

Nous souhaitons aussi apporter de la mixité garçons/filles dans la salle de lutte: La majorité des projets d'enfants organisés sont de la danse et ne rassemble que des filles. Le public inscrit était 100% féminin l'année dernière. Nous souhaitons bousculer ses habitudes. La fête de l'école ayant lieu fin juin, les groupes de danse seront constitués à partir du mois de janvier. Lors du premier trimestre, les activités proposées auront pour objectif de valoriser la mixité au sein des activités d'expression.

Nous organiserons cette année la semaine à thème égalité filles garçons du 9 au 13 mars (en lien avec la journée des droits de la Femme). Les activités "classiques" seront mises en pause pour que nous puissions faire un focus sur cet objectif. Les actions proposées seront définies par l'équipe (expositions, grands jeux, débats, projection de reportage...)

Les principaux moyens mis en place afin de favoriser l'ouverture culturelle des enfants

Avant tout, il est primordial de mentionner l'importance de la posture de l'animateur. Tout au long de l'année (temps extrascolaire et périscolaire) chacun et chacune véhiculera les valeurs liées à l'acceptation, la compréhension et à la valorisation des différences:

- Les animateurs et animatrices relèveront et dénonceront les stéréotypes en tout genre.
- Les animateurs/animatrices seront vigilant au cas de discriminations rencontrés, même banals. Ils s'en saisiront pour créer un échange constructif entre les enfants.
- La question de l'égalité fera partie des objectifs intégrés à tous les projets d'animation.
- Nous utilisons du matériel et des supports pédagogiques adaptés aux valeurs que nous défendons.

Les choix des activités du soir proposées répondent à un objectif de découverte et d'expérimentation. Un peu moins d'une vingtaine d'activités sont proposées tout au long de l'année: graff, arts-plastiques, théâtre, jardinage, danses du monde, tennis de table, cirque, sculpture, ludothèque, multiball, Star Wars (Jeu de rôle), football... Les animateurs référents de ces activités y intègrent les objectifs liés aux projets pédagogique et éducatif.

Deux activités par jour ont lieu sur le temps interclasses. Les animateurs mettront leurs compétences en œuvre pour favoriser l'ouverture culturelle des enfants (Arts-plastiques, activités d'expression, jeux extérieurs...)

L'année sera ponctuée par 4 temps forts, les semaines à thème:

- La semaine d'éducation contre le racisme
- La semaine égalité garçons filles
- La semaine de l'art
- Semaine de sensibilisation à l'éco-citoyenneté

Les activités artistiques seront un levier pour favoriser la découverte des différentes cultures dans le monde et dans le temps: Mika, dans le cadre des ateliers arts plastiques et sculpture fera par exemple

découvrir différents artistes tels que Niki de St Phalle, Pollock... Thomas initie les plus grands de l'école au street-art. Anaïs, à travers l'atelier danse du monde permettra à tous et à toutes d'apprendre et de représenter rythmes et mouvements issus de cultures et de traditions diverses. La semaine de l'art sera célébrée par l'équipe: les activités seront mises en standby pour se focaliser sur les projets d'ordre artistique: Nous favorisons la découverte d'artistes, de courants, mais aussi la manipulation d'outils et de matériaux divers (Bombes pour le street-art, branches pour le land - Ort...). Des représentations théâtrales ou musicales pourront avoir lieu en fin de semaine.

ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Favoriser l'ouverture culturelle des enfants.	
CRITÈRES	INDICATEURS
les enfants sont sensibilisés à la notion de stéréotype.	<ul style="list-style-type: none"> ● Les activités proposées ne s'appuient pas sur des notions de stéréotypes ● Les outils pédagogiques choisis sont adaptés (Jeux, livres, sorties choisies, médias utilisés...) ● Les enfants définissent le mot stéréotype. ● Les enfants réfléchissent, échangent autour de leurs différences (sexe, origine....) ● Les enfants critiquent des stéréotypes proposés par les outils à disposition (livres, super héros, médias...)
Les adultes véhiculent les valeurs liés à l'ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> ● La sélection des sorties proposées le mercredi et les vacances sont en cohérence avec notre objectif d'ouverture culturelle. ● L'inclusion fait partie des projets d'activités ● L'objectif égalité garçons fille fait partie intégrante de projets d'activité. ● Les animateurs/rices interpellent les cas de discrimination, ● Les animateurs/rices traitent les cas de discrimination. ● Les activités artistiques ont pour objectif l'ouverture culturelle
Les espaces sont mixtes (Garçons/Filles)	<p>Dans la cour de récréation:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les AIC sans balles ont lieu un jeudi sur deux. ● Des grands jeux ont lieu lors des AIC sans balle. ● Nous constatons plus de mixité dans ces grands jeux. ● Les enfants se réapproprient le terrain multisport de façon mixte. ● Nombre de pratiques proposées au sein du terrain multisport. ● Le terrain multisport est mixte. ● Les pratiques sportives découvertes sur le terrain multisport se développent dans la cour. <p>Dans la salle de lutte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les jeudis "mixtes" génèrent de la mixité. ● Ils donnent lieu à de nouveaux projets mixtes.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">● Les journées “classiques” sont mixtes.● Les représentations de fin d’années sont mixtes |
|--|--|

Développer l'éco-citoyenneté des enfants

Favoriser les réflexes éco-citoyens

“Le mot écocitoyenneté (ou « éco-citoyenneté ») est bâti sur l’assemblage de l’abréviation de « éco » pour écologie et du mot citoyen. L’éco-citoyen a conscience d’appartenir à un territoire (terre, continent, ou pays selon l’échelle) qui garantit son existence, ce qui implique pour lui des droits et des devoirs par rapport à l’environnement. Par exemple : le droit de jouir d’un environnement sain et le devoir de ne pas le polluer pour conserver cette environnement sain.”⁹

Tout d’abord, les bons gestes éco-citoyens sont intimement liés au règlement ainsi qu’aux règles de vies du CLAE:

- Une fois par semaine, lorsque des fruits sont proposés au dessert, le seau de compost est sorti dans la cantine. Les enfants y déposent les déchets organiques. A la fin du service, des groupes d’enfants amènent le tout dans le composteur situé en bas du pré. Ils en profitent pour en observer la dégradation. Le compost est réutilisé lors des ateliers jardinage.
- Dans la cantine on ne remplit pas de carafe tant qu’il reste de l’eau sur les tables avoisinantes. A la fin du service les plantes sont arrosées avec l’eau restante.
- Lors des grèves de cantine, les déchets des pique-niques sont triés.
- Les batailles d’eau sont interdites par conscience éco-citoyenne. En cas de grosses chaleurs les brumisateurs peuvent être utilisés, des jeux d’eau visant à se rafraîchir peuvent être organisés.
- La règle concernant l’utilisation de brouillon pour le dessin libre est assimilée par les enfants: s’il n’y a pas de brouillon il faut trouver une autre occupation.
- A la fin du temps interclasse l’équipe demandera aux enfants de ramasser les papiers et de ranger les manteaux sur les portes manteaux.

De plus, cinq types de poubelles sont installés:

- Les poubelles bleues pour les déchets recyclables, (une préau du haut et une préau du bas)
- Les poubelles pour les déchets non recyclables, (5 placées dans différents coins de la cour)
- Le composteur pour les déchets organiques (dans le pré).
- Les poubelles pour fournitures de bureau usagées (Au bureau du CLAE et dans l’atelier)¹⁰
- Les poubelles vertes: gourdes de compotes usagées (une préau du haut et une préau du bas)¹¹

Nous souhaitons mettre l’accent sur la bonne différenciation entre déchets recyclables et non recyclables. Nous déplorons l’année dernière l’absence de poubelles bleues dans la cour de récréation. En janvier 2019, nous avons donc pris la décision d’en installer une. Après observation,

⁹ <http://www.protegeonslaterre.com/ecocitoyennete/>

¹⁰ Voir dynamiques éco-léctives page 13

¹¹ Voir dynamiques éco-léctives page 13

nous avons fait le constat que les enfants ne sont pas en bonne connaissances des déchets qu'il est possible de reconditionner.

Les animateurs se montreront plus vigilants lors de chaque goûter. Nous mettrons en place un affichage ludique, permettant aux enfants de repérer et de mémoriser les éléments qu'ils/elles devront jeter dans les bonnes poubelles.

Favoriser la participation de tous les acteurs au travers de dynamiques éco-lectives.

Nous continuerons la collecte de déchets difficilement recyclables:

Depuis l'année dernière l'initiative lancée par les fédérations de parents d'élèves autour de la récupération des déchets a rencontré un réel engouement:

- Des boîtes destinées au recyclage de fournitures de bureau sont disposées dans les classes au bureau du CLAE et dans l'atelier. Environ 70 kilos de déchets ont été collectés en 2019.
- Deux poubelles à gourdes de compotes sont placées dans la cour de récréation. Les enfants sont sensibilisés au bon tri de ces déchets. Environ 90 kilos ont été collectés en 2019.

Nous souhaitons maintenir cette dynamique en 2019-2020. Les déchets récoltés seront stockés dans la cave de l'école. Régulièrement, les fédérations de parents récupéreront le tout pour l'envoyer à l'entreprise Terracycle. La somme récoltée en échange de ces déchets sera reversée à l'USEP¹².

Les goûters zéro déchet :

Il nous faut garder en tête que notre but reste une consommation évitant la production de déchets. Nous souhaitons donc engager des "goûters zéro déchets" en partenariat avec l'équipe enseignante. Il nous faudra donc inciter les enfants mais aussi les familles de l'école à relever ces défis. Ils auront lieu les premiers lundis de chaque mois. A 16h, tous les détritiques seront placés dans deux poubelles: une destinée aux déchets "recyclables" et une autre aux déchets "non recyclables". Elles seront ensuite pesées. Le poids des poubelles sera noté sur un tableau créé pour l'occasion. Grâce à la bonne sensibilisation des enfants et des familles par les équipes, nous avons pour objectif une diminution du poids des déchets tout au long de l'année.

La semaine d'éducation à l'éco-citoyenneté aura lieu du 7 au 11 octobre. Un de ces objectifs sera donc le lancement du projet goûter zéro déchet ayant lieu le lundi 14 octobre.

ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté.	
CRITÈRES	INDICATEURS
Les enfants sont sensibilisés	<ul style="list-style-type: none"> • La semaine éco-citoyenneté a eu lieu. • Nombre d'enfants participants • Nature des échanges. • Les enfants citent des exemples de pollution. • Les enfants proposent des solutions. • Les règles liées aux notions d'éco-citoyenneté sont respectées • Ils les ont faites évoluer. • Après le goûter, la cour est propre
Les enfants sont capables de trier les déchets de manière sélective	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a suffisamment de poubelles dans la cour. • Il y a des poubelles pour chaque type de déchets. • Le système des poubelles de tri sont respectées • Les enfants jettent eux même leurs déchets dans les bonnes poubelles.
Les enfants sont capables de limiter leurs déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Les goûters zéro déchet ont lieu. • Les quantités de déchets pesés diminuent. • Les enfants sont capables de citer des aliments ne nécessitant pas de déchets. • Les familles composent plus régulièrement des goûters zéro déchet pour leurs enfants.

Les mini camps :

Chaque mini camp s'organise autour de son propre projet pédagogique. Cependant, notre volonté est de dégager une grande cohérence autour :

- De la sécurité des enfants,
- Du respect de leur rythme de vie,
- De la découverte du lieu de vacances,
- D'appréhender positivement le vivre ensemble,
- Et de développer un rapport respectueux avec la nature.

Les équipes sont composées d'une directrice, Claire Lagarde diplômée du BAFD et du BPJEPS LTP et de 2 animateurs/ices pour 16 enfants. Le séjour de Parthenay est dirigé par Nicolas Candeilas. L'équipe est constituée en fonction des besoins et du nombre de participants. Nous nous imposons une réelle exigence en termes d'apprentissage de la vie collective. Ainsi, tous nos séjours sont organisés en gestion libre : nous organisons avec les enfants tous les moments de vie collective (cuisine, vaisselle, rangement, gestion des lieux de vie collectifs, des chambres...).

Compte tenu des bilans positifs formulés par les enfants, les parents, les professionnels et les partenaires, nous reconduirons tous les séjours :

► Arlos Vacances de février pour les enfants de 9 à 13 ans

Activités : randonnée en raquette, ski

Hébergement en gîte

► Martel Vacances de printemps pour les enfants de 7 à 10 ans:

Activités: équitation, visite de Martel, du gouffre de Padirac

Hébergement en gîte

► Luchon Vacances été pour les enfants de 9 à 13 ans

Activités : escalade et canyoning

Hébergement en tente

► Arlos Vacances été pour les enfants de 6 à 8 ans

Activités : initiation à l'escalade, au parcours aventure, randonnée

Hébergement en gîte